



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 29 novembre 2022 — Vol. 47 N° 1

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2022

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 29 novembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Table des matières

Dépôt des listes des candidats proclamés élus à la suite des élections générales du 3 octobre 2022	1
Dépôt du rapport du DGE sur la mise en application de l'article 490 de la Loi électorale et de l'article 26 de la Loi visant à favoriser l'exercice du droit de vote lors des prochaines élections générales au Québec dans le cadre des élections générales du 3 octobre 2022	1
Dépôt des lettres de nomination du leader, du whip, des leaders adjoints et des whips adjoints du gouvernement, et du président du caucus de la Coalition avenir Québec	1
Dépôt des lettres de nomination du leader, de la whip et du leader adjoint de l'opposition officielle, et du président du caucus du Parti libéral	1
Dépôt de la lettre informant du retrait de la députée de Vaudreuil, Mme Marie-Claude Nichols, du caucus du groupe parlementaire formant l'opposition officielle	1
Dépôt de la lettre de désignation du député de LaFontaine, M. Marc Tanguay, à titre de chef de l'opposition officielle	1
Dépôt des lettres de nomination du leader, de la whip et de la leader adjointe de l'opposition officielle, et du président du caucus du Parti libéral	2
Dépôt de la liste des candidats à la présidence de l'Assemblée nationale	2
Élection de la présidente	2
Allocution de la présidente, Mme Nathalie Roy	2
Assermentation	3
Élection des vice-présidents	
Mme Chantal Soucy	4
M. Sylvain Lévesque	4
M. Frantz Benjamin	4
Allocution du premier ministre, M. François Legault	4
Allocution du chef de l'opposition officielle, M. Marc Tanguay	5
Allocution du chef du deuxième groupe d'opposition, M. Gabriel Nadeau-Dubois	6
Dépôt de l'entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille	7
Ajournement	7
Annexes	
Membres du Conseil des ministres	
Membres de l'Assemblée nationale du Québec	

Le mardi 29 novembre 2022 — Vol. 47 N° 1

(Quatorze heures neuf minutes)

Le Secrétaire : Mmes, MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.
Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

• (14 h 10) •

Avant de procéder à une longue série de dépôts, permettez-moi de vous souhaiter une bonne rentrée parlementaire à toutes et à tous. C'est un plaisir de vous voir ou de vous revoir, le cas échéant.

**Dépôt des listes des candidats proclamés élus à la suite
des élections générales du 3 octobre 2022**

Et donc je dépose les listes des candidats proclamés élus à la suite des élections générales du 3 octobre 2022, que j'ai reçues les 12 et 14 octobre 2022 du Directeur général des élections.

**Dépôt du rapport du DGE sur la mise en application de l'article 490 de
la Loi électorale et de l'article 26 de la Loi visant à favoriser l'exercice
du droit de vote lors des prochaines élections générales au Québec
dans le cadre des élections générales du 3 octobre 2022**

Je dépose également le rapport du Directeur général des élections sur la mise en application de l'article 490 de la Loi électorale et de l'article 26 de la Loi visant à favoriser l'exercice du droit de vote lors des prochaines élections générales au Québec dans le cadre des élections générales du 3 octobre 2022.

**Dépôt des lettres de nomination du leader, du whip, des leaders adjoints
et des whips adjoints du gouvernement, et du président
du caucus de la Coalition avenir Québec**

De plus, je dépose des lettres que m'a fait parvenir M. le premier ministre m'informant des nominations suivantes, qui prenaient effet le 20 octobre 2022 : M. Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, à la fonction de leader parlementaire du gouvernement; M. Eric Lefebvre, député d'Arthabaska, à la fonction de whip en chef du gouvernement; M. Mario Laframboise, député de Blainville, à la fonction de président du caucus du gouvernement; MM. Eric Lefebvre, député de La Peltrie... pardon, Éric Caire, député de La Peltrie, et Mathieu Lévesque, député de Chapleau, aux fonctions de leaders adjoints du gouvernement; et M. Claude Reid, député de Beauharnois, ainsi que Mmes Geneviève Hébert, députée de Saint-François, et Nancy Guillemette, députée de Roberval, aux fonctions de whips adjoints du gouvernement.

**Dépôt des lettres de nomination du leader, de la whip et du
leader adjoint de l'opposition officielle, et du
président du caucus du Parti libéral**

Je dépose des lettres que m'a fait parvenir Mme la cheffe de l'opposition officielle m'informant des nominations suivantes, qui prenaient effet le 12 octobre 2022 : M. Marc Tanguay, député de LaFontaine, à la fonction de leader parlementaire de l'opposition officielle; Mme Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance—Viger, à la fonction de whip en chef de l'opposition officielle; M. Monsef Derraji, député de Nelligan, à la fonction de leader parlementaire adjoint de l'opposition officielle; et M. Enrico Ciccone, député de Marquette, à la fonction de président du caucus de l'opposition officielle.

**Dépôt de la lettre informant du retrait de la députée de Vaudreuil,
Mme Marie-Claude Nichols, du caucus du groupe
parlementaire formant l'opposition officielle**

Je dépose une lettre adressée à la présidence de l'Assemblée nationale par M. Enrico Ciccone, président du caucus de l'opposition officielle, l'informant que Mme Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil, n'est plus membre du caucus du groupe parlementaire formant l'opposition officielle depuis le 27 octobre 2022.

**Dépôt de la lettre de désignation du député de LaFontaine,
M. Marc Tanguay, à titre de chef de l'opposition officielle**

Je dépose également une lettre adressée à la présidence de l'Assemblée nationale par M. Enrico Ciccone, président du caucus de l'opposition officielle, l'informant de la désignation de M. Marc Tanguay, député de LaFontaine, à titre de chef de l'opposition officielle à compter du 10 novembre 2022. Cette désignation fait suite à la démission de Mme Dominique Anglade, députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, à titre de cheffe de l'opposition officielle le 7 novembre 2022.

Dépôt des lettres de nomination du leader, de la whip et de la leader adjointe de l'opposition officielle, et du président du caucus du Parti libéral

Enfin, je dépose des lettres que m'a fait parvenir M. le chef de l'opposition officielle m'informant des nominations suivantes, qui prenaient effet le 14 novembre 2022 : M. Monsef Derraji, député de Nelligan, à la fonction de leader parlementaire de l'opposition officielle; Mme Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance—Viger, à la fonction de whip en chef de l'opposition officielle; Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, à la fonction de leader parlementaire adjointe de l'opposition officielle; et M. Enrico Ciccone, député de Marquette, à la fonction de président du caucus de l'opposition officielle.

Et, sur ce, M. le premier ministre, je vous cède maintenant la parole.

M. Legault : M. le secrétaire général, je vous demande de procéder à l'élection d'un président ou d'une présidente, conformément aux dispositions prévues au règlement de l'Assemblée nationale.

Le Secrétaire : Merci, M. le premier ministre. L'élection d'un président est le premier geste qu'une assemblée doit poser avant de pouvoir délibérer. En effet, le règlement de l'Assemblée nationale prévoit que le président est élu au scrutin secret dès la première séance de chaque législature, et une séance de l'Assemblée y est exclusivement consacrée.

C'est le doyen de l'Assemblée qui préside à l'élection du président. Le doyen est le député qui compte le plus d'ancienneté comme membre de l'Assemblée, qui n'est ni candidat à la charge de président, ni ministre, ni chef d'un groupe parlementaire, ni membre de la Commission de l'Assemblée nationale. Compte tenu de ce qui précède, j'invite donc le doyen de l'Assemblée, soit M. le député de Drummond—Bois-Francis, à présider l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Dépôt de la liste des candidats à la présidence de l'Assemblée nationale

M. Schneeberger : Alors, bonjour à tous, bienvenue, et surtout bienvenue aux nouvelles et aux nouveaux.

Alors, à la suite de la candidature qu'il a reçue dans les délais convenus, M. le secrétaire général a dressé une liste officielle. Cette liste a été transmise hier à tous les parlementaires et a été distribuée sur les pupitres avant le début de la présente séance. L'unique candidate à la charge de présidente est Mme Nathalie Roy, députée de Montarville. Je dépose donc ce document.

Élection de la présidente

En application des règles prévues au règlement de l'Assemblée nationale, je proclame donc élue à titre de présidente de l'Assemblée nationale la députée de Montarville, Mme Nathalie Roy.

(Applaudissements)

Allocution de la présidente, Mme Nathalie Roy

La Présidente : Merci. Merci infiniment. Je ne vous ferai pas un très, très long discours, inquiétez-vous pas, mais je vous ai écrit quelque chose moi-même et je tiens à vous livrer ce petit discours.

Bien, naturellement, merci. C'est vraiment émouvant, se retrouver ici. Et voilà, je commence, je sors de mon texte. Ça, c'est moi.

D'abord, permettez-moi de vous remercier du fond du coeur pour la confiance que vous m'accordez aujourd'hui. C'est un très grand honneur que vous me faites en m'élisant présidente de l'Assemblée nationale du Québec. Je ferai tout en mon pouvoir pour être à la hauteur des attentes que vous fondez en moi. Je serai la défenderesse de vos droits et privilèges et j'exercerai cette fonction avec toute la passion que vous me connaissez. Je serai également la protectrice de l'institution que représente l'Assemblée nationale avec ses traditions, ses lois et sa jurisprudence.

Vous allez maintenant me permettre de saluer et de remercier certaines personnes qui sont très importantes pour moi, avant que je vous expose en quelques mots comment j'entends réaliser avec vous tous le mandat de cette présidence.

D'abord, vous le devinez, je veux remercier tout particulièrement les citoyens et les citoyennes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville, qui ont renouvelé leur confiance en moi pour une quatrième fois le 3 octobre dernier. Chers Montarvilloises et Montarvillois, en m'accordant à nouveau le grand privilège d'être la personne qui vous représente à l'Assemblée nationale du Québec, vous me permettez de vivre une expérience hautement humaine. Ces mandats ont profondément changé ma vie, et je vous en serai éternellement reconnaissante. Sachez que je ferai tout en mon possible pour être encore une meilleure députée.

Maintenant, à vous tous, députés, si vous êtes dans ce Parlement-ci, c'est justement parce que vos concitoyens, vos concitoyennes vous ont choisis, vous, vous, et que vous formez le groupe des 125 personnes qui peuvent légalement influencer, changer et améliorer le sort de notre monde et le cours de l'histoire du Québec. N'oubliez jamais ça. Être député, c'est votre premier titre et le plus important qui soit, parce qu'il ouvre aussi la porte à tous les possibles.

Et ici je m'adresse surtout aux 41 nouveaux élus de cette 43^e législature. 41. Savourez à chaque jour le moment quand vous entrez ici, dans cette enceinte, et le pouvoir qui vous y est octroyé par le fait même. C'est un immense privilège

qui vous est octroyé, que la population vous a fait. Ne l'oubliez jamais. Puis aussi vous verrez comment le temps d'un mandat, qui peut sembler long au début, passe très, très vite.

• (14 h 20) •

Maintenant, j'ai aussi une pensée toute spéciale pour un grand homme que nous aimons tous et qui nous a quittés beaucoup trop tôt. Je parle ici de feu Jean Lapierre. Jean, avec qui j'ai travaillé à la télévision durant plusieurs années, a été mon premier mentor en politique. Sachez que c'est grâce à ses conseils et grâce à lui que j'ai pu faire le saut en politique active il y a déjà 10 ans de ça. Dans mes rêves les plus fous, la petite fille de la Gaspésie que je suis n'aurait jamais imaginé se retrouver jusqu'ici devant vous aujourd'hui à pouvoir vous servir et servir notre démocratie. C'est un immense privilège et un mandat que j'embrasse avec le plus grand sérieux.

Mais vous allez aussi maintenant me permettre de saluer de façon toute particulière les anciens présidents et vice-présidents de l'Assemblée nationale. Et je vois dans nos tribunes M. François Paradis, M. Marc Picard. Je tiens à vous saluer.

Vous savez, puisque cette première séance est consacrée à l'élection de la présidence en général, je considérais important, aujourd'hui, de souligner le rapport à tous à la vie démocratique du Québec. Chacun à sa façon a été le gardien de notre démocratie, de nos traditions et de notre droit. Et ici je veux tout particulièrement souligner l'apport de la première femme présidente de l'Assemblée nationale du Québec, Mme Louise Harel, qui a fait éclater un plafond de verre. Je vous rappelle que Mme Harel a été élue en mars 2002 à la présidence, il y a déjà 20 ans maintenant, 20 ans sans qu'aucune femme n'ait été réélue à cet important poste. Je suis donc doublement reconnaissante de la confiance que vous m'accordez aujourd'hui, devenant ainsi la seconde femme à occuper ces fonctions en près de 230 années de parlementarisme québécois. Toutefois, je suis une optimiste, je suis convaincue que les temps changent et que nous verrons de plus en plus de femmes être élues à cette fonction au fil des prochaines législatures.

J'entends donc remplir avec fierté ce mandat que vous me confiez. Je vais travailler avec vous à défendre la parole et les droits de chacun et chacune d'entre vous.

Et, quand je vous parle de fierté, je sais qu'il y en a certains qui vont rigoler, mais, oui, je suis fière, je suis très, très fière, entre autres, de constater que le nombre de femmes députées a atteint un record lors de la dernière élection. Mesdames, je m'adresse à vous. Vous êtes 58 élues, vous représentez plus de 46 % des députés de l'Assemblée nationale, alors soyez-en très fières et prenez toute votre place. Et, messieurs, sachez que ce n'est qu'unis, avec nos différences et en toute complémentarité, que nous pourrons faire progresser les choses pour le mieux-être de tous.

D'ailleurs, nous sommes à une époque où il semble que, comme on dit, le fruit soit mûr pour faire évoluer notre façon de travailler, de nous gouverner en tant qu'élus. Et chaque élu que vous êtes est un législateur, ne l'oubliez pas. C'est un très grand pouvoir que seulement 125 personnes possèdent au Québec. Ce pouvoir, c'est celui de créer, de modifier ou d'abroger les lois et règlements désuets ou encore inadéquats. Je souhaite donc être une facilitatrice pour que vous puissiez bien exercer vos pouvoirs et aller de l'avant avec les réformes que vous souhaiterez entreprendre.

Vous savez, en 10 ans ici, j'ai pu bien comprendre et estimer ce que représente le travail d'une députée de l'opposition et celui d'une députée du gouvernement. Cette expérience me permettra de jouer mon rôle de présidente de façon juste, équilibrée et équitable.

En terminant, je suis très consciente que nous sortons tous d'une campagne électorale qui a été difficile et éprouvante pour tout le monde, autant pour les candidates et les candidats que pour leurs familles, en particulier sur les réseaux sociaux, où tous autant que nous sommes avons été à tour de rôle la cible de propos méprisants, dégradants, violents et voire même souhaitant porter atteinte à notre intégrité physique. Les services de sécurité ont d'ailleurs dû intervenir des dizaines de fois pour procéder à des arrestations.

Durant cette campagne, la méchanceté et la violence ont atteint des niveaux inégalés, particulièrement dans des publications sur les réseaux sociaux, que des millions de personnes regardent, lisent et repartagent.

Je crois qu'on en a tous soupé de ces propos, de ces comportements, et je nous souhaite qu'ici, dans cette enceinte, durant nos échanges, nous saurons donner l'exemple et montrer aux Québécoises et aux Québécois que leurs élus sont capables de débattre d'idées dans le respect de tous et chacun. Le respect des personnes et des points de vue différents, c'est ce que je nous souhaite, collectivement, pour les travaux de cette 43^e législature.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente rentrée parlementaire.

(Applaudissements)

Assermentation

La Présidente : Merci. Maintenant, une autre petite étape. Je souhaite prêter le serment de la présidence. Pour votre gouverne, c'est un serment qui a été instauré par Jacques Chagnon en 2012 et que je souhaite répéter, qui a été répété en 2014, en 2018, et je souhaite en faire une tradition. Vous me permettrez de lire ce serment.

Serment de la présidence :

«Considérant le rôle joué par l'Assemblée nationale au sein de nos institutions démocratiques et les valeurs qu'elle incarne;

«Considérant que son autonomie doit être préservée afin qu'elle puisse accomplir ses fonctions à l'abri de toute ingérence extérieure;

«Considérant les attentes élevées et légitimes des députés et des citoyens envers nos délibérations parlementaires;

«Considérant que notre droit parlementaire est issu d'une longue tradition qui doit se perpétuer et continuer d'évoluer en conformité avec les principes qui le caractérisent;

«Considérant ce que symbolise la fonction de présidente et l'importance accordée à son devoir d'impartialité;

«Considérant la confiance qui est témoignée envers la personne à qui est confié le rôle de présidente de l'Assemblée [nationale];

• (14 h 30) •

«Je, Nathalie Roy, déclare solennellement que j'assumerai, avec dignité et en toute neutralité, les fonctions de présidente de l'Assemblée nationale du Québec et que je veillerai au respect et à la défense des droits et privilèges de l'Assemblée et de chacun de ses membres de manière à ce que leurs fonctions puissent s'exercer en toute liberté et sans aucune entrave extérieure;

«De même, j'agirai comme gardienne des droits démocratiques des citoyens représentés à l'Assemblée et, à ce titre, je serai, de manière constante et au mieux de ma capacité, à la recherche du maintien du meilleur équilibre dans les délibérations parlementaires, conformément aux principes de notre droit parlementaire;

«Enfin, je m'engage à remplir les devoirs de ma charge avec conscience et à être juste envers tous.» Merci.
Maintenant, nous poursuivons. Nous allons procéder à l'élection des vice-présidents. Je suis prête à recevoir les propositions concernant la charge de premier vice-président de l'Assemblée nationale. Alors, M. le premier ministre.

Élection des vice-présidents

Mme Chantal Soucy

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, après avoir informé l'opposition officielle, le deuxième groupe d'opposition et le troisième groupe d'opposition, je fais motion pour que Mme Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, soit élue première vice-présidente de l'Assemblée nationale.

La Présidente : Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Je constate que non. Alors, en conséquence, en vertu de l'article 9.2 du règlement, je proclame donc élue à titre de première vice-présidente de l'Assemblée nationale la députée de Saint-Hyacinthe — et pour aujourd'hui je peux nommer son nom — Mme Chantal Soucy. Bravo!

Nous allons maintenant procéder à l'élection du deuxième vice-président. Je suis prête à recevoir les propositions concernant la charge de deuxième vice-président de l'Assemblée nationale. Alors, M. le premier ministre, c'est à vous.

M. Sylvain Lévesque

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, après avoir informé l'opposition officielle, le deuxième groupe d'opposition et le troisième groupe d'opposition, je fais motion pour que M. Sylvain Lévesque, député de Chauveau, soit élu deuxième vice-président de l'Assemblée nationale.

La Présidente : Je dois vous demander s'il y a d'autres propositions, mais je constate qu'il n'y en a pas. Alors, en conséquence, en vertu de l'article 9.2 du règlement, je proclame donc élu à titre de deuxième vice-président de l'Assemblée nationale le député de Chauveau, M. Sylvain Lévesque. Bravo!

Alors, nous allons maintenant procéder à l'élection du troisième vice-président. Je suis prête à recevoir les propositions concernant la charge du troisième vice-président de l'Assemblée nationale. Pour ce faire, je reconnais M. le chef de l'opposition officielle.

M. Frantz Benjamin

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Après avoir informé le gouvernement, le deuxième groupe d'opposition et le troisième groupe d'opposition, vous me permettez de faire motion, conformément aux dispositions de l'article 19 de la Loi sur l'Assemblée nationale, afin que M. Frantz Benjamin, député de Viau, soit élu troisième vice-président de l'Assemblée nationale.

La Présidente : Je dois vous demander s'il y a d'autres propositions. Et je constate qu'il n'y en a pas. En conséquence, en vertu de l'article 9.2 du règlement, je proclame donc élu à titre de troisième vice-président de l'Assemblée nationale le député de Viau, M. Frantz Benjamin.

Nous poursuivons. Je cède maintenant la parole à M. le premier ministre pour une allocution, qui sera suivie de celles de M. le chef de l'opposition officielle et de M. le chef du deuxième groupe d'opposition. M. le premier ministre.

Allocution du premier ministre, M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, bien évidemment, je veux vous féliciter pour vos nouvelles fonctions. Présider notre Assemblée nationale, présider les débats des élus du peuple québécois, c'est un grand privilège, mais je pense que, pour vous, Mme la Présidente, c'était une suite logique dans votre carrière. Oui, vous avez été à la télévision, vous avez été avocate. Vous avez été ici, à l'Assemblée nationale, depuis 10 ans, on était dans les premiers temps de la CAQ. Donc, les citoyens de Montarville vous ont fait confiance à quelques reprises. Vous connaissez bien les rouages de l'Assemblée nationale. Je suis convaincue que vous allez accomplir dignement vos fonctions.

Je veux aussi prendre un moment pour féliciter les vice-présidents. Donc, d'abord, la députée de Saint-Hyacinthe, qui va maintenant être première vice-présidente. Elle a fait un excellent travail comme deuxième vice-présidente dans le mandat précédent. Je sais que c'est une femme qui est calme, qui a du doigté, donc je pense que ça va bien aller.

Je veux féliciter aussi le député de Chauveau, qui est respecté de tous les collègues ici, à l'Assemblée nationale. Je suis certain qu'il va faire un excellent travail.

Et je veux féliciter aussi le député de Viau. Je sais que c'est un homme sage et je suis convaincu qu'il va bien arbitrer nos débats.

Maintenant, Mme la Présidente, vous avez été connue comme étant une députée pugnace un petit peu, et je pense que, maintenant, bien, vos fonctions vont vous demander une neutralité absolue, vont vous demander de prendre une certaine distance des débats partisans. Vous le savez, vous l'avez vécu, nos débats sont souvent passionnés, la température monte, donc votre job, ça va être de la baisser, la température, et de nous ramener à l'ordre. Vous allez être un peu comme notre arbitre, là, pour faire respecter les règles, même quand ça déplaît aux collègues, d'un côté ou de l'autre de la Chambre. Donc, je le sais, que ce n'est peut-être pas le meilleur endroit pour se faire aimer, il y en a, des prédécesseurs qui pourraient vous en parler, mais je suis certain que vous avez la droiture pour arbitrer ces débats.

Vous allez aussi être l'administratrice de notre Parlement. On sait qu'il y a des travaux importants qui s'en viennent ici, au Parlement, on sait qu'il y a régulièrement des questions de règlements puis on souhaite aussi faire évoluer le fonctionnement de notre Assemblée nationale. On est en 2022, on serait dus pour une bonne réforme parlementaire.

Finalement, comme présidente, vous allez aussi être l'ambassadrice de l'Assemblée nationale, donc vous allez nous représenter auprès d'autres Parlements ailleurs dans le monde, et je suis certain que vous allez nous faire honneur.

En terminant, bien, j'en profite pour saluer tous les anciens puis tous les nouveaux députés. C'est un grand privilège qu'on a, on est juste 125 au Québec et on marche dans les pas de géants quand on regarde l'histoire du Québec. Donc, on a une responsabilité, et il ne faut jamais l'oublier. Les Québécois comptent sur nous pour qu'on travaille ensemble. Donc, bravo! Merci. Puis bonne 43e législature, tout le monde.

La Présidente : Je reconnais maintenant M. le chef de l'opposition officielle. La parole est à vous.

Allocution du chef de l'opposition officielle, M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. M. le premier ministre, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, chers vice-présidente et vice-présidents, chers collègues, nouveaux et anciens, bonjour.

Merci beaucoup, Mme la Présidente, d'avoir accepté le défi qui est le vôtre aujourd'hui, le défi qui ne sera pas toujours un long fleuve tranquille, j'en suis persuadé, mais vous pourrez compter en particulier sur moi mais sur l'opposition officielle aussi pour ne pas ajouter trop de vagues à des débats qui parfois peuvent être houleux.

Une fois que j'ai dit ça, Mme la Présidente, vous saurez d'avance nous pardonner, j'en suis convaincu, lorsque nous voudrions dénoncer ce que nous considérons être des injustices. Nous le ferons, ceci dit, dans un langage parlementaire, avec une passion contrôlée mais néanmoins, espérons-le, efficace.

Alors, Mme la Présidente, je me rappelle très bien d'avoir foulé le plancher du salon bleu avec vous pour la première fois en 2012, il y a 10 ans. On a même eu l'occasion, par votre prédécesseur, d'être honorés, par François Paradis, en juin dernier, pour 10 ans de vie parlementaire. Donc, vous et moi, il y a un parallèle. Nous avons maintenant acquis des fonctions ou nous occupons des fonctions où nous devons avoir, évidemment, une approche un peu plus posée. Alors, je suis sûr que, dans votre cas, ce sera une garantie. Dans la mienne, j'aurai à travailler de façon quotidienne. Mais je compte, je compte sur le premier ministre pour m'aider en ce sens-là, ainsi que tous les ministres, parce qu'il faut être deux, là-dedans, bien évidemment.

Alors, vous avez toute notre confiance, Mme la Présidente. Vous saurez, avec votre bon jugement, faire en sorte de diriger nos travaux pour qu'à la fin de la journée ce soient les Québécoises et Québécois qui aient gain de cause. Et les lois que nous débattons, les motions, également, et tous les travaux parlementaires se feront, je pense, et seront jugés sur cette capacité-là d'avoir un impact tangible dans la vie... et positif dans la vie des Québécoises et Québécois. Et merci de prendre ce défi-là. Encore une fois, vous avez toute notre confiance et notre appui.

• (14 h 40) •

De même, vous me permettez, évidemment, de souligner et de remercier les collègues qui à la première vice-présidence et à la deuxième et à la troisième vice-présidence... de relever ce défi-là. Vous également, vous avez notre confiance entière. Nous vous aiderons pour la tenue des travaux et nous participerons donc dans cette idée de collaboration et de faire avancer le Québec.

Donc, Mme la Présidente, encore une fois, félicitations! Et nous aurons l'occasion, dans cette Chambre, vous me permettez un petit aparté, de débattre d'enjeux, et je pense que les Québécoises et Québécois nous regardent via les médias également, s'attendent à ce que l'Assemblée nationale travaille dans l'intérêt des Québécoises et Québécois, et, en ce sens-là, vous ne serez pas surprise de nous voir parler d'enjeux, notamment, en matière de santé, de coût de la vie, d'accès aux différents services publics. Le premier ministre m'excusera à l'avance, il se peut qu'à l'occasion nous soulignions leurs bons coups, et nous n'aurons pas peur de le faire, mais également de proposer, pour faire avancer la société québécoise, et à l'occasion aussi un peu de critiquer, quand ce sera justifié.

Merci beaucoup, Mme la Présidente, et aux vice-présidente et présidents. Et bon mandat à tous. Bon mandat, chers collègues.

La Présidente : Et maintenant je reconnais le chef du deuxième groupe d'opposition. La parole est à vous.

**Allocution du chef du deuxième groupe d'opposition,
M. Gabriel Nadeau-Dubois**

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. M. le premier ministre, M. le chef de l'opposition officielle, Mmes, MM. les vice-présidents, vice-présidente de l'Assemblée nationale, bonjour. Bonjour, chers collègues. Tellement content qu'enfin cette session parlementaire commence. Elle sera courte, mais je vous la souhaite productive.

Bien sûr, d'abord, Mme la Présidente, Mme la députée de Montarville, je veux vous féliciter pour votre nomination à cette fonction importante pour la démocratie québécoise. Mme la Présidente, vous marchez dans une longue lignée. D'ailleurs, il y a au moins un représentant de cette lignée ici, avec nous, aujourd'hui. Je parle, bien sûr, de notre ancien président. Je vais l'appeler François, pour une fois, et je vais le remercier d'avoir été notre président lors de la dernière législature, une législature qui a été particulièrement tumultueuse, une pandémie qui nous a forcés à réorganiser complètement les travaux de l'Assemblée nationale. C'était un défi gargantuesque, et François Paradis, notre ancien président, l'a relevé.

Donc, je disais, Mme la Présidente, que vous marchez dans une longue lignée. En effet, vous êtes seulement la deuxième femme à accéder à cette fonction. Et, en parlant de première, vous y accédez, donc, à cette fonction-là, dans un moment, je pense, où la présidence acquiert une importance particulière. On ne se le cachera pas, on est dans un Parlement où le gouvernement dispose d'une forte majorité, et je pense que, dans ce contexte-là, votre rôle prend tout son sens, tout son poids, parce que vous êtes, et vous le savez, la gardienne, bien sûr, de la neutralité de l'Assemblée nationale, mais surtout la gardienne des droits et privilèges de l'ensemble des députés, tout particulièrement des députés qui se retrouvent dans une situation plus fragile, dans une situation minoritaire, qui sont dans un petit groupe parlementaire ou qui sont des députés indépendants ou indépendantes. Je pense que ces députés-là ont encore plus besoin de votre neutralité, mais aussi de votre poigne, par moments. Dans les moments où la majorité voudra se sentir un peu trop confortable, on a besoin d'une présidence capable de ramener tout le monde à sa place. Ça fait partie de votre rôle, et je vous fais confiance pour l'accomplir.

En 2018, le premier ministre avait parlé de nos échanges comme d'un match de tennis, mais là on est en pleine Coupe du monde, donc je vais changer de sport. Vous allez avoir la responsabilité, Mme la Présidente, de distribuer les cartons jaunes, durant les prochaines années, y compris des cartons jaunes à votre ancienne équipe, et de parfois serrer la vis à des joueurs qui étaient auparavant à vos côtés. Je vous souhaite bonne chance et je vous sais capable de relever ce défi-là.

Je veux aussi féliciter, bien sûr, la députée de Saint-Hyacinthe, qu'on connaît bien et qu'on apprécie tous et toutes, pour sa nomination comme première vice-présidente, le député de Chauveau comme deuxième vice-président. Et, bien, je ne sais pas si vous en avez entendu parler, Mme la Présidente, mais le député de Viau était intéressé par la troisième vice-présidence. Plus sérieusement, c'est une nomination qui est amplement méritée. C'est, en effet, un homme sage et inspiré, et je le félicite pour ses nouvelles fonctions.

On accueille aujourd'hui beaucoup de nouveaux visages à l'Assemblée nationale du Québec, je ne pourrai pas tous les nommer. Je veux les saluer tous et toutes. Je veux souligner en particulier les trois nouveaux visages dans ma formation politique : la députée de Verdun, le député de Taschereau et le député de Maurice-Richard. Et je veux souligner un des nouveaux visages sur les banquettes du gouvernement, parce qu'il est, je pense, particulièrement important dans l'histoire de notre Parlement. Je parle, bien sûr, de la députée de Duplessis, première femme autochtone non seulement élue à l'Assemblée nationale du Québec, mais membre du Conseil des ministres. C'est gros, c'est un pas vers l'avant. Félicitations!

C'est bien normal, quand on devient député, toutes ces nouvelles... Toutes ces personnes-là deviennent députés aujourd'hui, c'est normal d'en être fiers. Mais je me permets de rappeler que c'est surtout une grande responsabilité que de faire partie des 125 personnes au Québec qui ont cette tâche énorme de tracer chaque jour la ligne entre le juste et l'injuste. Il y a un vieux penseur italien qui a déjà dit : Ce n'est pas le titre qui honore la personne, c'est la personne qui honore le titre. C'est ce que je vous souhaite à tous et toutes, les députés de cette 43^e législature, qu'on honore le titre que les Québécois et les Québécoises nous ont donné le 3 octobre dernier.

Aujourd'hui, on prend place au sein d'une institution qui est certes grandement imparfaite, comme en témoignent les distorsions qui ont été causées, encore une fois, par notre mode de scrutin archaïque, mais, pour toutes les imperfections de notre Assemblée, il faut quand même être conscients du privilège qui est le nôtre, et c'est important d'être, surtout en ce moment, conscients de ce privilège que nous avons de siéger ici, à l'Assemblée nationale du Québec.

On vit une époque où, malheureusement, la démocratie recule à travers le monde, où des peuples, en ce moment, se battent pour les droits démocratiques qui sont aujourd'hui les nôtres au Québec. Je pense aux femmes iraniennes qui tiennent tête à la violence et qui nous donnent une leçon quotidienne de courage. Je pense à des citoyens et citoyennes russes qui osent parler, aujourd'hui, contre une guerre illégitime. Je pense à des citoyens et citoyennes de la Chine qui manifestent, et certains pour la première fois, contre la répression là-bas. Je pense à ces gens partout dans le monde et ici, au Québec, qui se bousculent en dehors des lieux de pouvoir, qui se heurtent à des portes fermées.

Nous, on est entrés par ces portes-là, aujourd'hui, et c'est un grand privilège. On a la chance de vivre en démocratie. On a un privilège inouï d'être ici, à l'intérieur des lieux de pouvoir, pour représenter les gens qui nous ont mis ici, qui nous ont donné cette précieuse liberté et ce précieux privilège de parole que nous avons.

Je vous souhaite qu'on utilise cette liberté de parole, dans les quatre prochaines années, pour dire les choses vraies. Je vous souhaite de faire de cette Assemblée un lieu de vrais débats, un lieu de réflexion, un lieu de progrès. On ne peut pas se contenter, en s'assoiant ici, de s'asseoir sur nos lauriers. On hérite, c'est vrai, d'une institution qui est imparfaite, mais notre devoir à tous et toutes, peu important nos allégeances partisans, c'est de travailler sans relâche à l'améliorer.

Merci, Mme la Présidente. Et bonne 43^e législature, chers collègues députés.

La Présidente : Merci à vous. Et je cède maintenant la parole à M. le leader du gouvernement.

Dépôt de l'entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille

M. Jolin-Barrette : Oui. Mme la Présidente, je demande le consentement de cette Assemblée pour déposer l'entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille.

La Présidente : Y a-t-il consentement pour le dépôt de ce document?

Des voix : Consentement.

La Présidente : Consentement. Parfait. Le document est déposé.

Ajournement

M. Jolin-Barrette : Oui. Mme la Présidente, je fais motion afin d'ajourner nos travaux au mercredi 30 novembre, à 15 heures, s'il vous plaît.

La Présidente : Vous avez été rapide, M. le leader. Alors, compte tenu des...

Des voix : ...

La Présidente : Oui. Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Voilà. Alors, les travaux de l'Assemblée sont donc ajournés à demain, mercredi 30 novembre 2022, à 15 heures. Bonne rentrée à tous. Profitez-en.

(Fin de la séance à 14 h 50)

Membres du Conseil des ministres

M. François Legault	premier ministre
Mme Sonia Bélanger	ministre déléguée à la Santé et aux Aînés
Mme Martine Biron	ministre des Relations internationales et de la Francophonie ministre responsable de la Condition féminine
Mme Maïté Blanchette Vézina	ministre des Ressources naturelles et des Forêts ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
M. François Bonnardel	ministre de la Sécurité publique ministre responsable de la région de l'Estrie
M. Jean Boulet	ministre du Travail ministre responsable de la région de la Mauricie et de la région du Nord-du-Québec
M. Éric Caire	ministre de la Cybersécurité et du Numérique leader parlementaire adjoint du gouvernement
M. Lionel Carmant	ministre responsable des Services sociaux
Mme Kateri Champagne Jourdain	ministre de l'Emploi ministre responsable de la région de la Côte-Nord
Mme Isabelle Charest	ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air
M. Benoit Charette	ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ministre responsable de la région des Laurentides
Mme Pascale Déry	ministre de l'Enseignement supérieur
M. Bernard Drainville	ministre de l'Éducation ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches
M. Christian Dubé	ministre de la Santé
Mme France-Élaine Duranceau	ministre responsable de l'Habitation
M. Pierre Fitzgibbon	ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ministre responsable du Développement économique régional ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal
Mme Christine Fréchette	ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
M. Eric Girard	ministre des Finances ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise
Mme Geneviève Guilbault	vice-première ministre ministre des Transports et de la Mobilité durable

M. Simon Jolin-Barrette	ministre de la Justice leader parlementaire du gouvernement
M. Jonatan Julien	ministre responsable des Infrastructures ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
M. Mathieu Lacombe	ministre de la Culture et des Communications ministre responsable de la Jeunesse ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de l'Outaouais
Mme Andrée Laforest	ministre des Affaires municipales ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean
M. Ian Lafrenière	ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. André Lamontagne	ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ministre responsable de la région du Centre-du-Québec
Mme Sonia LeBel	ministre responsable de l'Administration gouvernementale présidente du Conseil du trésor
Mme Caroline Proulx	ministre du Tourisme ministre responsable de la région de Lanaudière
M. Jean-François Roberge	ministre de la Langue française ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne ministre responsable des Institutions démocratiques ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels ministre responsable de la Laïcité
Mme Chantal Rouleau	ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire
Mme Suzanne Roy	ministre de la Famille ministre responsable de la région de la Montérégie
M. Christopher Skeete	ministre délégué à l'Économie ministre responsable de la Lutte contre le racisme ministre responsable de la région de Laval

Membres de l'Assemblée nationale du Québec

Présidente	Mme Nathalie Roy
Première vice-présidente	Mme Chantal Soucy
Deuxième vice-président	M. Sylvain Lévesque
Troisième vice-président	M. Frantz Benjamin

<u>Nom, prénom</u>	<u>Affiliation politique</u>	<u>Circonscription électorale</u>
Abou-Khalil, Alice	CAQ	Fabre
Allaire, Simon	CAQ	Maskinongé
Anglade, Dominique	PLQ	Saint-Henri—Sainte-Anne
Arseneau, Joël	PQ	Îles-de-la-Madeleine
Asselin, Mario	CAQ	Vanier-Les Rivières
Bachand, André	CAQ	Richmond
Beauchemin, Frédéric	PLQ	Marguerite-Bourgeoys
Bélanger, Gilles	CAQ	Orford
Bélanger, Sonia*	CAQ	Prévost
Benjamin, Frantz	PLQ	Viau
Bernard, Daniel	CAQ	Rouyn-Noranda—Témiscamingue
Bérubé, Pascal	PQ	Matane-Matapédia
Biron, Martine*	CAQ	Chutes-de-la-Chaudière
Blais, Suzanne	CAQ	Abitibi-Ouest
Blanchette Vézina, Maïté*	CAQ	Rimouski
Blouin, Catherine	CAQ	Bonaventure
Bogemans, Audrey	CAQ	Iberville
Boivin Roy, Karine	CAQ	Anjou—Louis-Riel
Bonnardel, François*	CAQ	Granby
Bouazzi, Haroun	QS	Maurice-Richard
Boulet, Jean*	CAQ	Trois-Rivières
Bourassa, Kariane	CAQ	Charlevoix—Côte-de-Beaupré
Boutin, Joëlle	CAQ	Jean-Talon
Bussière, Robert	CAQ	Gatineau
Cadet, Madwa-Nika	PLQ	Bourassa-Sauvé
Caire, Eric*	CAQ	La Peltrie
Carmant, Lionel*	CAQ	Taillon
Caron, Linda	PLQ	La Pinière
Caron, Vincent	CAQ	Portneuf
Champagne Jourdain, Kateri*	CAQ	Duplessis
Charest, Isabelle*	CAQ	Brome-Missisquoi
Charette, Benoit*	CAQ	Deux-Montagnes
Chassin, Youri	CAQ	Saint-Jérôme
Ciccone, Enrico	PLQ	Marquette
D'Amours, Sylvie	CAQ	Mirabel
Derraji, Monsef	PLQ	Nelligan
Déry, Pascale*	CAQ	Repentigny
Dionne, Amélie	CAQ	Rivière-du-Loup—Témiscouata
Dorismond, Shirley	CAQ	Marie-Victorin
Drainville, Bernard*	CAQ	Lévis
Dubé, Christian*	CAQ	La Prairie
Dufour, Pierre	CAQ	Abitibi-Est
Dufour, Virginie	PLQ	Mille-Îles
Duranceau, France-Élaine*	CAQ	Bertrand
Emond, Jean-Bernard	CAQ	Richelieu
Fitzgibbon, Pierre*	CAQ	Terrebonne
Fontecilla, Andrés	QS	Laurier-Dorion
Fortin, André	PLQ	Pontiac
Fréchette, Christine*	CAQ	Sanguinet
Gagnon, Yannick	CAQ	Jonquière
Garceau, Brigitte B.	PLQ	Robert-Baldwin
Gendron, Marie-Belle	CAQ	Châteauguay
Ghazal, Ruba	QS	Mercier
Girard, Eric*	CAQ	Groulx
Girard, Eric	CAQ	Lac-Saint-Jean
Grandmont, Etienne	QS	Taschereau
Grondin, Agnès	CAQ	Argenteuil
Guilbault, Geneviève*	CAQ	Louis-Hébert
Guillemette, Nancy	CAQ	Roberval
Haytayan, Céline	CAQ	Laval-des-Rapides
Hébert, Geneviève	CAQ	Saint-François
Jacques, François	CAQ	Mégantic
Jeannotte, Chantale	CAQ	Labelle
Jolin-Barrette, Simon*	CAQ	Borduas
Julien, Jonatan*	CAQ	Charlesbourg
Kelley, Gregory	PLQ	Jacques-Cartier
Labrie, Christine	QS	Sherbrooke
Lachance, Stéphanie	CAQ	Bellechasse
Lacombe, Mathieu*	CAQ	Papineau

Laforest, Andrée*	CAQ	Chicoutimi
Laframboise, Mario	CAQ	Blainville
Lafrenière, Ian*	CAQ	Vachon
Lakhoyan Olivier, Sona	PLQ	Chomedey
Lamontagne, André*	CAQ	Johnson
Lamothe, Denis	CAQ	Ungava
LeBel, Sonia*	CAQ	Champlain
Lecours, Isabelle	CAQ	Lotbinière-Frontenac
Lecours, Lucie*	CAQ	Les Plaines
Leduc, Alexandre	QS	Hochelaga-Maisonneuve
Lefebvre, Eric	CAQ	Arthabaska
Legault, François*	CAQ	L'Assomption
Lemay, Mathieu	CAQ	Masson
Lemieux, Louis	CAQ	Saint-Jean
Lévesque, Mathieu	CAQ	Chapleau
Lévesque, Sylvain	CAQ	Chauveau
Maccarone, Jennifer	PLQ	Westmount—Saint-Louis
Mallette, Carole	CAQ	Huntingdon
Marissal, Vincent	QS	Rosemont
Martel, Donald	CAQ	Nicolet-Bécancour
Massé, Manon	QS	Sainte-Marie—Saint-Jacques
McGraw, Désirée	PLQ	Notre-Dame-de-Grâce
Montigny, Yves	CAQ	René-Lévesque
Morin, André Albert	PLQ	Acadie
Nadeau-Dubois, Gabriel	QS	Gouin
Nichols, Marie-Claude	Ind.	Vaudreuil
Picard, Marilyne	CAQ	Soulanges
Poulet, Isabelle	CAQ	Laporte
Poulin, Samuel	CAQ	Beauce-Sud
Prass, Elisabeth	PLQ	D'Arcy-McGee
Proulx, Caroline*	CAQ	Berthier
Provençal, Luc	CAQ	Beauce-Nord
Reid, Claude	CAQ	Beauharnois
Rivest, Mathieu	CAQ	Côte-du-Sud
Rizqy, Marwah	PLQ	Saint-Laurent
Roberge, Jean-François*	CAQ	Chambly
Rotiroti, Filomena	PLQ	Jeanne-Mance—Viger
Rouleau, Chantal*	CAQ	Pointe-aux-Trembles
Roy, Nathalie	CAQ	Montarville
Roy, Suzanne*	CAQ	Verchères
Sainte-Croix, Stéphane	CAQ	Gaspé
Schmaltz, Valérie	CAQ	Vimont
Schneeberger, Sébastien	CAQ	Drummond—Bois-Francis
Setlakwe, Michelle	PLQ	Mont-Royal—Outremont
Simard, Jean-François	CAQ	Montmorency
Skeete, Christopher*	CAQ	Sainte-Rose
Soucy, Chantal	CAQ	Saint-Hyacinthe
St-Louis, François	CAQ	Joliette
St-Pierre Plamondon, Paul	PQ	Camille-Laurin
Tanguay, Marc	PLQ	LaFontaine
Tardif, Marie-Louise	CAQ	Laviolette—Saint-Maurice
Thouin, Louis-Charles	CAQ	Rousseau
Tremblay, François	CAQ	Dubuc
Tremblay, Suzanne	CAQ	Hull
Zaga Mendez, Alejandra	QS	Verdun
Zanetti, Sol	QS	Jean-Lesage

CAQ : Coalition avenir Québec (90)
 PLQ : Parti libéral du Québec (20)
 QS : Québec solidaire (11)
 PQ : Parti québécois (3)
 Ind. : Vaudreuil (1)